

La Minerve



Le Minervoïis

Bulletin municipal MAI 2026

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

*Faites partie de ceux
qui joignent le mouvement
et qui reportent*
la tonte de leur pelouse

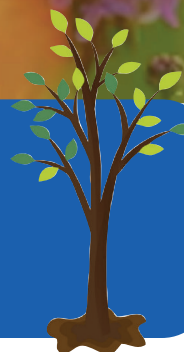


(voir texte p. 5)

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES ET DE COMPOST

N'oubliez pas la distribution gratuite d'arbres et de compost,
le samedi, 23 mai prochain!

VOIR PUBLICITÉ PAGE 4



Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AVRIL 2026

L'avis de motion ainsi que le premier projet de règlement n° 2026-765 modifiant le règlement de zonage n° 2024-732 afin de modifier diverses dispositions, ont été déposés et adoptés.

L'avis de motion ainsi que le projet de règlement n° 2026-766 modifiant le règlement sur les permis et les certificats n° 2024-731 afin de modifier diverses dispositions, ont été déposés et adoptés.

L'avis de motion ainsi que le projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) n° 2026-767, ont été déposés et adoptés.

L'avis de motion ainsi que le projet de règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments n° 2026-768, ont été déposés et adoptés.

L'avis de motion ainsi que le projet de règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme n° 2026-769, ont été déposés et adoptés.

L'avis de motion ainsi que le projet de règlement n° 2026-770 modifiant le règlement de lotissement n° 2024-733 afin de modifier diverses dispositions, ont été déposés et adoptés.

Monsieur Gessy Rock a été nommé au poste de mécanicien.

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2026

Administration

Le règlement numéro 2026-763 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes visant la construction ou l'aménagement de logements locatifs a été adopté et est entré en vigueur. Ce règlement peut être consulté sur notre site Internet.

Les membres du conseil municipal ont imposé à l'employé numéro 32-0078, une suspension disciplinaire sans solde de trois semaines consécutives.

Il a été convenu de modifier la résolution 2026.01.021, en lien avec un mandat en ressources humaines, afin de modifier la source budgétaire en faveur du budget courant.

Il a été convenu de modifier la résolution 2024.08.231 dans le dossier de poursuite contre le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), afin de modifier la source budgétaire en faveur du budget courant.

Un avis de motion ainsi que le dépôt du projet de règlement numéro 2026-771 modifiant le règlement numéro 2024-729 portant sur la tarification volumétrique de l'eau potable (non résidentiel), ont été déposés.

Il a été convenu d'autoriser la direction générale à remettre un montant de 100 \$ à chaque responsable de croix de chemin, pour l'achat de fleurs, engrais et autres, et ce, sur présentation de pièces justificatives.

Les membres du conseil municipal ont désigné le directeur général et la directrice générale adjointe, comme représentants autorisés de la Municipalité de La Minerve, auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Les membres du conseil municipal ont convenu de demander au gouvernement du Canada, d'adapter les règles du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) afin de soutenir la vitalité économique, les services et la capacité de développement des municipalités et des MRC.

Il a été convenu d'appuyer TFLM dans sa demande auprès du gouvernement du Québec, de procéder au versement intégral et complet des subventions prévues aux volets Éclair 2 et Éclair 3.

Les membres du conseil municipal ont approuvé le règlement d'emprunt 017-2026 de la Régie de collecte environnementale de la Rouge, décrétant l'achat de 4 camions 10 roues neufs, équipés de bennes à ordures avec chargement latéral, et un emprunt de 2 030 000 \$.

Les membres du conseil municipal proclament le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE.

Il a été convenu d'appuyer le «Sommet des Laurentides» et de participer aux sommets prévus en 2026 et 2027, ainsi qu'aux événements sous-régionaux de suivi. Ainsi la Municipalité contribuera financièrement au projet pour un montant de 250 \$.

Les membres du conseil municipal ont appuyé la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts dans leur demande d'aide financière relativement à l'aménagement d'un îlot sportif, lequel sera situé à l'arrière du centre sportif Damien-Héту.

Les membres du conseil municipal ont convenu d'adhérer à nouveau au Regroupement d'assurances de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en vue de l'octroi d'un contrat d'assurances pour la protection de la réputation des élus, élus et hauts fonctionnaires contre la diffamation, le harcèlement et les propos haineux ainsi que pour la responsabilité pénale en matière de santé et sécurité, pour la période du 31 mars 2026 au 30 mars 2031. Les frais administratifs auprès de l'UMQ pour ces adhésions, sont de 400 \$, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont donné leur appui au front commun régional pour la sécurité de l'autoroute 50 et contre le sous-financement en transport des Laurentides.

Les membres du conseil municipal se sont engagés à participer au projet d'étude de regroupement des services de sécurité incendie de la MRC des Laurentides et de nommer la MRC comme organisme municipal responsable du projet.

Sécurité publique

Il a été convenu d'adopter le rapport annuel d'activités en sécurité incendie pour l'exercice 2025, tel que déposé.

Travaux publics

Il a été convenu d'entériner l'embauche de madame Caroline Quenneville, au poste temporaire de préposée aux travaux publics, effective au 1^{er} mai 2026, le tout conformément à la convention collective en vigueur.

Il a été convenu de mettre fin au lien d'emploi de monsieur Gessy Rock, en date du 1^{er} mai 2026, et ce, exclusivement pour les postes qu'il occupait comme mécanicien et comme chauffeur temporaire, et de maintenir son lien d'emploi au poste de premier répondant.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Le second projet de règlement n° 2026-765 modifiant le règlement de zonage n° 2024-732 afin de modifier diverses dispositions, a été adopté. À cet effet, un avis public a été donné aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum. Cet avis peut être consulté sur la page d'accueil de notre site Internet et les citoyens ont jusqu'au 18 mai 2026, à 17 h, pour déposer une demande auprès du Service de l'urbanisme.

Loisirs

Madame Gaëlle Sauriol a été embauchée au poste d'animatrice en chef pour le camp de jour estival 2026.

Emma Leduc et Tehuti Ally Golo ont été embauchées au poste d'animatrice au camp de jour estival 2026, pour un minimum de 8 heures/semaine et un maximum de 24 heures/semaine.

Il a été convenu d'embaucher les personnes ci-après au poste d'aide-animateur au camp de jour estival 2026, pour un minimum de 8 heures/semaine et un maximum de 24 heures/semaine : Thomas Bouffard, Liliane Sauriol, Katari Ally Golo et Victoria Girard



CAMP DE JOUR 2026

Les inscriptions pour le camp de jour sont désormais en cours et se termineront le 25 mai 2026.

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur notre site Internet, sous l'onglet « Loisirs Culture », section « Camp de jour », ou à la réception de l'hôtel de ville.

POUR INFORMATION :
819 681-3380 poste 5516
OU
loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca

**BUREAU D'ACCUEIL
TOURISTIQUE DE LA MINERVE** 

111, chemin des Fondateurs, La Minerve, Qc J0T 1S0
819-681-3380 poste 5545

Du 15 mai au 14 juin 2026
Vendredi et samedi : de 9 h à 17 h
Dimanche : de 9 h à 13 h

Du 15 juin au 7 septembre 2026
Lundi : Fermé
Du mardi au samedi : de 9 h à 17 h
Dimanche : de 9 h à 16 h

Exceptionnellement, pendant les deux semaines de la construction (19 juillet au 1^{er} août), l'horaire sera du lundi au dimanche, de 9 h à 17 h.

Du 8 septembre au 11 octobre 2026
Vendredi et samedi : de 9 h à 17 h
Dimanche : de 9 h à 13 h

Prêts d'équipements sportifs au bureau touristique - gratuit sur présentation d'une pièce d'identité / aucun dépôt requis

Raquettes et balles de pickleball
Raquettes et balles de tennis
Boules de pétanque
Raquettes de ping-pong

Bienvenue aux résidents, aux villégiateurs et à la clientèle touristique!
Nous invitons les nouveaux commerçants, producteurs et artistes locaux à se faire connaître.

Venez nous rencontrer !

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES ET DE COMPOST

ARBRES

La Municipalité de La Minerve invite ses citoyennes et citoyens à la distribution gratuite d'arbres et de compost, qui aura lieu le samedi **23 mai**, de **9 h à 12 h**, au garage municipal, situé au 75, chemin de La Minerve.

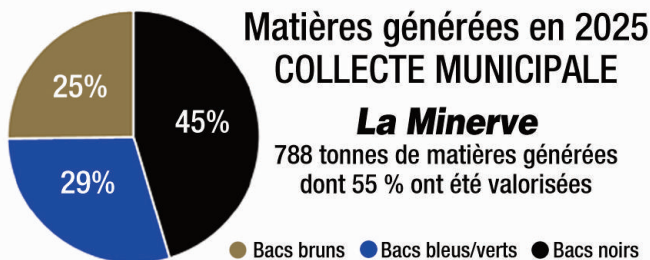
Chaque personne pourra recevoir entre 2 et 5 arbres, selon les quantités disponibles. Les essences confirmées sont les suivantes:

- Bouleau jaune: 150
- Érable à sucre: 150
- Épinette blanche: ... 500
- Pin blanc: 200

Les arbres distribués seront de jeunes plants, entre 25 et 40 cm pour les conifères et entre 60 et 90 cm pour les feuillus.

COMPOST

Apportez vos remorques ou votre contenant pour le compost. Cette activité est une belle occasion de verdir notre milieu tout en valorisant vos efforts de compostage : rappelons que près de 25 % des matières résiduelles sont compostées, ce qui réduit d'autant la quantité envoyée au bac noir. Votre engagement porte fruit !



Contrôle de la berce du Caucase sur le territoire municipal

Grâce à une aide financière de la Fondation de la faune du Québec, la Municipalité poursuit cette année ses actions de contrôle de la berce du Caucase, une plante exotique envahissante dont la sève peut causer des brûlures cutanées importantes lorsqu'elle est exposée au soleil. L'objectif est de protéger à la fois la biodiversité locale et la santé des citoyens.

Quelques employés municipaux et la compagnie Terra-Bois interviendront à différents endroits du territoire au cours des prochaines semaines afin d'identifier, de contenir et d'éliminer cette espèce nuisible. Ne soyez donc pas surpris de voir des intervenants habillés d'une combinaison blanche de la tête aux pieds avec visière, gants et bottes.

Les travaux d'arrachage sont réalisés au printemps, car les plants de berce du Caucase émergent très tôt en saison. À ce stade, ils sont plus petits, plus faciles à repérer et à gérer, tout en présentant moins de risques pour les personnes qui doivent intervenir. Cette approche permet d'augmenter l'efficacité du contrôle et de limiter la propagation de l'espèce.

Nous invitons la population à demeurer vigilante. Si vous observez la présence de berce du Caucase, que ce soit sur un terrain privé ou dans un espace public, nous vous demandons de nous en informer rapidement.

Votre collaboration est essentielle pour limiter la propagation de cette plante et assurer la sécurité de tous.



Intervenants lors de l'arrachage au printemps



Fondation de la faune du Québec



Berce du Caucase en fleur (juillet-août)

CIRCULATION ET SÉCURITÉ

Afin d'assurer la sécurité de toutes et de tous, nous vous remercions de respecter le plan de circulation ci-après. Des signaleurs seront présents, un à l'intersection du chemin des Fondateurs et de La Minerve et l'autre sur le terrain du garage municipal. Nous vous demandons d'arriver en direction ouest, de Labelle vers La Minerve, et de vous ranger sur le bord du chemin pour faire la file. Vous pourrez d'abord récupérer vos arbres sous le dôme et ensuite vous diriger vers le compost. Il y aura 2 endroits pour le compost, soit un endroit dédié aux remorques et l'autre au remplissage manuel. Nous vous guiderons sur place.

Comme l'écocentre et la station de lavage des embarcations seront ouverts le 23 mai aussi, il sera très important d'arriver du bon côté de la route (direction ouest) afin de ne pas nuire aux autres services.

Nous vous remercions de votre collaboration.



La Municipalité de La Minerve s'engage pour la protection du monarque et des pollinisateurs

La Municipalité de La Minerve réaffirme son engagement envers la restauration des habitats du papillon monarque et la protection des insectes pollinisateurs, essentiels à la santé de nos écosystèmes. Nous invitons toute la **communauté** à se joindre à cet effort afin de favoriser un milieu de vie plus riche en biodiversité.

Dans cette optique, nous encourageons les **résidents à retarder la tonte de leur pelouse jusqu'à la fin du mois de mai**. Ce simple geste offre une source de nourriture et d'abri aux pollinisateurs au moment où ils en ont le plus besoin.

Cette initiative s'inscrit dans la **Politique environnementale** de la Municipalité, qui place la protection de la biodiversité et une gestion plus écoresponsable des espaces verts au cœur de ses actions. En ajustant nos pratiques d'entretien (comme la fréquence de fauchage), nous contribuons concrètement à des milieux plus vivants, plus résilients et plus durables.

Laisser pousser le gazon en mai présente plusieurs avantages :

- Favorise la biodiversité, la présence de plantes sauvages et le travail des pollinisateurs;
- Réduit la consommation de ressources (essence, eau, énergie);
- Contribue à maintenir l'humidité du sol, pour un gazon plus vigoureux en été;
- Diminue la présence de vers blancs, grâce à un sol moins exposé à la chaleur;
- Et vous libère du temps pour profiter du printemps!



**JE PROTÈGE
LES POLLINISATEURS
JE RELÈVE LE
#DÉFIPISSENLITS**

INSPECTIONS SUR LES TERRAINS PRIVÉS



Au cours des prochaines semaines, le Service de l'urbanisme et de l'environnement effectuera des inspections sur certains terrains. Ces visites visent à vérifier le respect de la réglementation (bâtiments, piscines, bandes riveraines, brûlage, travaux en cours, etc.).

Nous comprenons que ces visites peuvent soulever des questions. Pour constater une situation, l'inspection peut nécessiter de se rendre sur place, même en votre absence, entre 7 h et 19 h. Le personnel s'identifie et se déplace avec un véhicule de la Municipalité. Le propriétaire demeure responsable de respecter la réglementation municipale et provinciale.

Des photos peuvent être prises pour documenter le dossier de propriété (bâtiments, rive, travaux), sans viser les objets personnels. Les renseignements recueillis demeurent confidentiels et sont protégés par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Merci de votre collaboration.

Respect envers les employés municipaux

Derrière chaque service offert par la Municipalité, des employés travaillent avec professionnalisme. Nous vous remercions de faire preuve de courtoisie et de respect dans toutes vos interactions.

Les propos irrespectueux, les menaces et les comportements agressifs ne sont pas tolérés. Un climat respectueux permet d'assurer des services de qualité pour toute la communauté.



PATROUILLE NAUTIQUE SUR LES LACS DE LA MINERVE

À nouveau cette année, la Municipalité de La Minerve a fait appel à **TRIMAX** pour assurer la patrouille sur nos plans d'eau. À différents moments au cours de la saison, les patrouilleurs seront présents tant **aux barrières des descentes publiques** que directement **sur les lacs**.

Le mandat de cette équipe sera varié :

- Vérification des **certificats de lavage des embarcations**;
- Contrôle des **vignettes** obligatoires;
- Surveillance du **respect du règlement sur les nuisances**, notamment pour le bruit;
- Surveillance du **respect du règlement relatif au stationnement et à la circulation**.

TRIMAX interviendra afin d'assurer le respect des règles mais aussi pour **sensibiliser les usagers** à l'importance de protéger nos plans d'eau. N'hésitez pas à leur poser vos questions lors de leurs passages. Ils seront là pour vous informer autant que pour veiller à l'application des règlements.

Rappel important à tous les plaisanciers :

La **courtoisie sur l'eau** est essentielle! Réduisez votre vitesse à l'approche des berges et lorsque vous croisez d'autres embarcations. En plus d'améliorer la sécurité, cela permet de **limiter l'érosion des rives** et la **sédimentation**, contribuant ainsi à la santé de nos écosystèmes aquatiques.

Merci de contribuer à faire de nos lacs des lieux sécuritaires, paisibles et respectueux de l'environnement.

BALAI DE RUE

L'hiver a été difficile et long et nous avons dû épandre beaucoup plus d'abrasif que les autres années. Il y a donc une bonne quantité de sable dans les rues. Nous avons procédé à la location d'un balai mécanique pour effectuer le nettoyage des rues. Ce balai est présentement dans une municipalité voisine et leurs travaux sont pratiquement terminés. Nous devrions donc être en mesure de débiter le nettoyage sur notre territoire au cours de la présente semaine et prévoyons en avoir pour environ 3 semaines, soit jusqu'à la fin mai.



PROBLÉMATIQUE DE CHATS ERRANTS

La Municipalité souhaite informer la population qu'une présence importante de chats errants a été constatée notamment aux abords de la bibliothèque municipale, causant des problèmes de nuisances, notamment des odeurs, ainsi qu'une situation de surpopulation.

Nous rappelons que, conformément à la réglementation municipale, il est interdit de nourrir ou d'héberger des chats errants sur tout le territoire de la municipalité. Bien que l'intention soit souvent bienveillante, ces gestes contribuent malheureusement à l'augmentation du nombre d'animaux errants et aggravent les problématiques de santé publique et de cohabitation.

Afin de corriger la situation, la Municipalité procédera prochainement à des opérations de trappage ciblées dans le secteur entourant la bibliothèque. Une affiche sera installée sur la propriété de la bibliothèque afin d'aviser la population lorsque le trappage aura lieu.

Les chats ainsi capturés seront acheminés à un refuge pour animaux et mis en adoption.

La collaboration de toutes et de tous est essentielle pour assurer un milieu de vie sain, sécuritaire et respectueux.

Nous invitons également les citoyennes et citoyens habitant à proximité à nous transmettre par courriel, le détail de leurs animaux (chats) afin d'éviter toute confusion lors des interventions. Voici l'adresse où acheminer une photo ou un descriptif:

secretariat@municipalite.laminerve.qc.ca



Descente publique, rue des Guides
Samedi, le **6 juin 2026**,
de **10 h à 15 h 30**

C'est le moment de l'année où les futurs pêcheurs se rassemblent pour célébrer ce sport si populaire à La Minerve. Tous les jeunes passionnés sont donc invités à venir nous rejoindre pour prendre du poisson.

Un petit cours d'introduction théorique sera dispensé vers 10 h et un dîner hot-dogs sera servi GRATUITEMENT sur place.

**Plusieurs prix de présence
seront distribués
parmi les participants.**



Améliorations à la Place des loisirs

SOUS LE PRÉAU:

Comme vous l'avez peut-être constaté, les bandes de la patinoire ont récemment été retirées. L'objectif de cette opération est de préparer le chantier en vue de procéder au resurfaçage sous le préau. Les travaux devraient débiter vers la fin mai, nous vous confirmerons la date exacte lorsqu'elle sera connue. D'ici là, le préau reste accessible.

FUTUR TERRAIN DE BASKETBALL:

L'équipe des travaux publics procède actuellement à l'installation de notre futur terrain de basketball. Nous avons bien hâte de vous présenter le résultat final!





EXPOSITION DE VOITURES ANTIQUES

DIMANCHE, 28 JUIN 2026
de 9h à 16h

MARCHÉ AUX PUCES
(Apportez vos tables.)

au terrain de balle de La Minerve (91 chemin des Fondateurs)
VOITURES, VÉHICULES UTILITAIRES & MOTOS ACCEPTÉS

PRIX DE PRÉSENCE AUX EXPOSANTS • BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

ANIMATION MUSICALE : CLÉMENT 100SONS **MERCI AUX COMMANDITAIRES — "FOOD TRUCK DU FEU DE DIEU"**

INFORMATIONS:

Marcel Lavoie: 819.341.7186 • André Paradis: 819.274.2899 • Christian Paradis: 819.430.8088 • Vincent Paradis: 819.808.9324 • François Dumay: 819.429.1088

 **VENTE DE GARAGE**

SAMEDI 25 JUILLET
de 8 h à 16 h



Merci de confirmer le plus tôt possible si vous souhaitez conserver votre espace de l'an dernier car sans réponse de votre part d'ici la fin mai, **votre espace sera libéré et offert à quelqu'un d'autre.**

La réservation de votre espace se fait en acquittant les frais par transfert bancaire à l'adresse courriel suivante:
lyne.girard@hotmail.ca ou au numéro de téléphone suivant: **514 441-3712**

(Question : Vente de quoi ? - Réponse : garage).

Les artistes peintres sont invités à s'inscrire s'ils souhaitent exposer leurs œuvres dans l'église.

Nous vous remercions de votre support et de votre participation!

Lyne Girard, bénévole pour notre belle église.



Le Méchoui

Marcel Lacasse

Une tradition estivale et familiale

Dès 15 h
le 11 juillet 2026



Au profit de :
La Fondation d'appui
aux Familles de La Minerve

À La Minerve, sous le préau
91 chemin des Fondateurs

Horaire :

Dès 15 h :

- **tour de carriole** et autres activités
- **Ouverture du bar**
- **18 h : SOUPER** – Encan - Tirages
- **20 h 30 : musique** – bienvenue à tous !

MENU :

- Cochon, pommes de terre, sauce,
- plusieurs salades, pains et desserts

ACHAT DE BILLETS :

- **En personne** : Relais du village ou auprès des membres du CA
- **Transfert Interac** :
fondation.daaflm@gmail.com

Pour plus d'informations



François Tremblay – 514-240-9192



PRIX D'ENTRÉE :
35 \$ adulte
15 \$ 10 ans et +

EXPOSITION des Doigts d'Art Minervois

C'est avec plaisir que nous vous invitons à une exposition en arts visuels qui se tiendra les samedi et dimanche, 4 et 5 juillet prochain, de 10 h à 15 h, au centre communautaire de La Minerve.

Nous souhaitons vous présenter les artistes professionnels et amateurs de La Minerve qui méritent nos encouragements pour leur passion et leur persévérance.

Si vous êtes un artiste minervois, nous vous invitons à vous inscrire avant le 5 juin à minuit, auprès de madame Chantal Morin, à l'adresse courriel: chamorin65@gmail.com. Les règlements vous seront envoyés.

Petit scoop... il y aura un concours "**Coup de Cœur**" et le gagnant se méritera un montant de 100 \$ pour encourager l'artiste pour lequel il aura voté. **Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre!**

Le Comité des Doigts d'Art Minervois

Résidence LA MINERVE

Bonjour chers(ères) Minervois(es),

Petite mise à jour sur la construction, nous sommes maintenant dans le dernier droit pour la finition de notre bâtiment. Tout est presque terminé au 3^e étage et au 2^e étage, il reste la pose d'armoires pour quelques logements. Il restera une étape importante pour ces deux étages soit l'inspection des anomalies et les corrections. C'est au rez-de-chaussée qu'il y a le plus d'activités avec la pose d'armoires et de comptoirs. La pose du parement extérieur se poursuit et un certain retard est prévu. Les travaux sur le terrain autour du bâtiment débuteront sous peu.

Les 25 et 26 avril dernier, plus de cent personnes sont venues visiter le logement «en démonstration» et ont pu constater la qualité et la beauté des lieux. Nous avons reçu beaucoup de commentaires positifs de la part des visiteurs. Un grand merci à **Meubles Yvan Piché** pour la fourniture de meubles à notre logement «en démonstration».

Nous avons procédé à l'embauche du directeur général, il s'agit de monsieur Paul Yelle qui a été embauché il y a environ deux semaines et qui travaille présentement à la certification de la résidence. Nous avons également procédé à l'embauche de notre cuisinière en chef, madame Mélanie Racicot, qui devrait débuter en juin prochain.

Dans les prochaines semaines, nous procéderons à combler les postes de cuisinier(ère) adjoint(e) en chef, aide-cuisinier(ère) et concierge. Si l'un ou l'autre de ces postes vous intéressent, n'hésitez pas à nous soumettre votre candidature.

Vous avez des questions? Vous pouvez communiquer avec Marc Perras, vice-président de Résidence La Minerve, par **courrier** au : 173, chemin des Fondateurs à La Minerve, J0T 1S0, par **téléphone** au : 514 249-7324 ou par **courriel** à l'adresse : residencelaminerve@outlook.com

Vous pouvez rejoindre le directeur général de la résidence, monsieur Paul Yelle, par courriel à l'adresse suivante : directeurpalaminerve@gmail.com

Marc Perras, vice-président
Résidence La Minerve

À La Minerve, les premiers répondants, c'est nous !

Des hommes, des femmes... des visages que vous connaissez, un voisin, une amie, peut-être même un membre de votre famille.

Nous sommes une équipe dévouée, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année, pour soutenir notre communauté. Formés pendant 64 heures et engagés dans une formation continue, nous intervenons avec professionnalisme, rapidité et empathie. Notre rôle est d'offrir les premiers soins avant l'arrivée des paramédics afin d'assurer une prise en charge rapide lors de situations médicales urgentes.

Lorsque vous avez besoin d'une assistance médicale urgente, il est essentiel de composer le 911. Le répartiteur évalue alors la situation et détermine la priorité de l'appel. Selon la nature de l'urgence, il contacte les premiers répondants de La Minerve ainsi que les paramédics afin d'assurer une intervention rapide et adaptée. Chaque minute compte dans une situation d'urgence. Appeler le 911 rapidement permet de mettre en place la chaîne de secours le plus tôt possible.

À La Minerve, grâce à un véhicule équipé, nous sommes prêts à intervenir rapidement pour offrir une aide précieuse à notre communauté lorsque le besoin se présente. Nous répondons à une grande variété de situations : accidents de la route, chutes et traumatismes, brûlures, intoxications, détresse respiratoire, arrêt cardiaque, choc anaphylactique, hypoglycémie et accouchements.



**Toujours prêts,
toujours présents,
là pour vous !**

Isabelle St-Charles
Membre de l'équipe
des premiers répondants
de La Minerve





BIBLIOTHÈQUE La Minerve

Un prêt entre bibliothèques
nouveau et simplifié!

Un changement en deux temps

Ce printemps

Dès le 1er mai 2026, nous vous proposons un système de prêt entre bibliothèques (PEB) simplifié et plus intuitif! Avec cette nouvelle solution, vous n'aurez qu'à effectuer une recherche dans le catalogue, en cherchant dans les collections de toutes les bibliothèques membres du Réseau BIBLIO Laurentides.

Vous voyez un livre qui vous intéresse? Simplement placer une réservation avec votre numéro de carte et votre NIP. Il sera envoyé à votre bibliothèque par la poste.

Cet automne

Les abonnés des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO auront accès au réseau québécois de prêt entre bibliothèques publiques. Ces collections viendront ainsi élargir votre accès aux ressources documentaires.

DOSSIER D'ABONNÉ

Pour tout savoir sur vos réservations, vos prêts en cours, vérifier vos informations personnelles et plus, rendez-vous dans votre dossier d'abonné.

NIP

Vous ne connaissez pas votre NIP? Faites-en la demande à votre bibliothèque!

Vous l'avez oublié? Rendez-vous dans votre dossier et suivez les instructions pour le récupérer.



Plus de détails sur le site
www.mabiblioamoi.ca



RESEAU
BIBLIO
des Laurentides

CLUB de lecture TD

Vis l'aventure! Dès le 9 juin, inscris-toi au **Club de lecture TD** et rejoins-nous dans le sentier des contes pour découvrir le livre

« **Colette n'a besoin de personne** »
de Jean-François Sénéchal
et de Pascale Bonenfant.



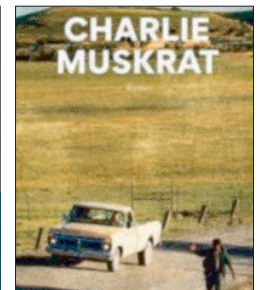
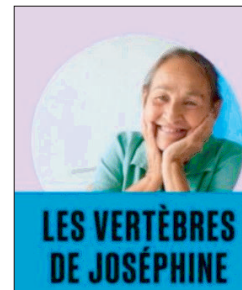
« Je lis autochtone » et section dédiée

En juin, les auteurs et autrices des Premières Nations, Inuits et Métis, sont mis à l'honneur.

Afin de favoriser le repérage, nous avons maintenant une section dédiée aux titres autochtones.

Découvrez la littérature autochtone et courez la chance de gagner un joli cadeau créatif!

On vous attend!



NOUVEAUTÉS LOCALES ET COLLECTION DÉPOSÉE

Nous avons reçu notre premier échange biannuel de la collection déposée et nous vous offrons également plusieurs nouveautés locales. Notre offre est variée et pour tous les âges.



Inspirée par la beauté vibrante du monde naturel, avec une passion pour la couleur, Annie Bélanger utilise des teintes audacieuses et expressives pour donner vie à ses sujets



EXPOSITION

Venez apprécier les œuvres de madame

**ANNIE
BELANGER**

artiste peintre

**BIBLIOTHÈQUE
DE
LA MINERVE
mai-août 2026**

Calendrier des Activités

MAI	14 - 21 - 28	13 h	SCRABBLE	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
MAI	15	17 h 30	SPAGHETTITON	Maison des jeunes	Centre communautaire
MAI	16	19 h	SOIRÉE DE DANSE SOCIALE	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
MAI	20, 25, 27	19 h 30	DARDS	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
MAI	26	9 h	CUISINE COLLECTIVE	Groupe de cuisine collective	Centre communautaire
MAI	31	7 h 30	COURS CANADIEN SÉCURITÉ MANIEMENT D'ARMES À FEU	Association chasse & pêche	Centre communautaire
JUIN	1	19 h	SÉANCE DU CONSEIL	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
JUIN	4 - 11 - 18	13 h	SCRABBLE	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
JUIN	6	9 h 30 à 15 h 30	FÊTE DE LA PÊCHE	Municipalité de La Minerve	Descente lac Chapleau
JUIN	20	6 h à 15 h	TOURNOI DE PÊCHE	Association chasse & pêche	Centre communautaire
JUIN	23	20 h 30	FÊTE NATIONALE SPECTACLE GROUPE PERDU DANS MALLE	Municipalité de La Minerve	Préau
JUIN	27	17 h 30	SOUPER PAËLLA & SPECTACLE	Comité des citoyens du lac Castor	Chapelle du lac Castor
JUIN	28	9 h à 16 h	EXPOSITION DE VOITURES ANTIQUES	Les Nostalgiques	Terrain de balle
JUIN	30	9 h	CUISINE COLLECTIVE	Groupe de cuisine collective	Centre communautaire

LE GROUPE DE PICKLEBALL DE LA MINERVE EST HEUREUX DE VOUS ANNONCER LA TENUE DE DEUX ÉVÉNEMENTS CET ÉTÉ, POUR LESQUELS NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES:

- Soirée du 22 août:
contactez madame Lyne Girard au 514 441-3712;
- Tournoi du 7 au 9 août:
contactez monsieur Luc Ste-Marie au 514 451-5230.

Vous souhaitez vous inscrire ou avez besoin d'information?

- ▶ Consultez le site Facebook PICKLEBALL LA MINERVE et ses environs (répondez aux 3 questions et acceptez les modalités)
- ▶ Contactez-nous par courriel à: pickleball.laminerve@hotmail.com
- ▶ Pour de l'information, contactez Claude Ouellette au: 450 660-1500
- ▶ Pour une initiation au pickleball, contactez Lyne Girard au 514 441-3712
- ▶ Pour une formation complète, contactez Luc Ste-Marie, entraîneur certifié, au 514 451-5230

ÉVÉNEMENTS À VENIR

PICKLEBALL FLUO

≡ Samedi ≡

22 AOÛT

TOURNOI

"LA FIESTA PICKLE"

DU

7 AU 9 AOÛT

**TOURNOI À LABELLE
29 AOÛT**

On vous attend sur les terrains!

**MERCI À TOUS
POUR VOTRE
BELLE ÉNERGIE!**

Un merci tout spécial à nos merveilleux bénévoles des dîners communautaires qui sont dédiés à la cause de nous réunir tous mensuellement pour un délicieux dîner!



HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES DU 25 AVRIL DERNIER: Merci encore à vous tous, nous sommes privilégiés de vous avoir!

Félicitations à Mme Michelle Dion-Ouellette qui a remporté un montant de 200 \$ lors du tirage moitié-moitié. Le reste de la cagnotte fut tirée parmi les organismes présents, et ce sont Les Doigts d'Art Minervoises et Les Nostalgiques qui se sont partagés l'autre moitié.



Ci-après des photos de l'hommage aux bénévoles



Festival des Sucres DE LA MINERVE

Merci beaucoup au responsable des loisirs et aux employés des travaux publics qui ont été d'un grand support pour la tenue de cet événement.

